


**Tableau des servitudes d'utilité publique
classées par service gestionnaire**


Servitude

AC1	Désignation	Textes réglementaires
	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection autour des monuments historiques classés ou inscrits.	Code du Patrimoine : Articles L.621-1 à L.621-22; L.621-25 à L.621-29; L.621-30-1 (1er alinéa, alinéa 2, alinéa 3) et L.621-31 Décret n° 2007-487 du 30 mars 2007 (articles 9 et 18, 34 à 40, 49 à 51)
	Eglise catholique Notre-Dame / Partiellement Inscrit / place de l'église / Tabernacle mural encastré dans la tour / 500m	21/04/1934
	Maison 197 rue de Sainte-Odile / Partiellement Inscrit / 197 rue Sainte-Odile / Oriel sur la façade principale / 500m	21/04/1934
	Puits 155 rue de l'école / Inscrit / 155 rue de l'école / Puits / 500m	21/04/1934
	Puits 29 rue des soeurs / Inscrit / 29 rue des soeurs / Puits / 500m	21/04/1934

Gestionnaire

SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 2, place de la République Palais du rhin 67082 STRASBOURG

Servitude

AC2	Désignation	Textes réglementaires
	- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classée ou inscrits.	Code de l'Environnement : Articles L.341-1 à L.341-15-1 et R.341-1 et suivants
	Secteur n°1 du Massif des Vosges (la commune dans sa totalité)	A.M. 1er septembre 1971

Gestionnaire

SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 2, place de la République Palais du rhin 67082 STRASBOURG

AS1	Désignation	Textes réglementaires
	- PATRIMOINE NATUREL - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Code de l'Environnement : Article L.215-13 Code de la Santé Publique : Articles L.1321-2; L.1321-2-1; R.1321-6 et suivants Circulaire du 24 juillet 1990

☞ Communauté de commune du Pays de Ste-Odile: A.P.
 Dérivation et protection des captages d'eau potable des sources: 5 février 2015
 Entenpfuhl (n°02717X0021), Vorbruck (n°02717X0019), Sandrain (n°02717X0018), Saegermuhlmat
 (n°02717X0017), Hertzahl (n°02717X0016), Bernardswiller (n°02717X0014)
 -Périmètres de protection des réservoirs de Bernardswiller, Obernai Kilbs, Obernai Mont National

Gestionnaire

AGENCE REGIONALE DE SANTE 14 rue du Marechal Juin Cité administrative Gaujot 67084 STRASBOURG


Servitude

PT2	Désignation	Textes réglementaires
	- TELECOMMUNICATIONS - Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles.	Code des Postes et des Communications Electroniques : Articles L.54 à L.56-1; R.21 à R.26 et R.39; Code de la Défense : Article L.5113-1

☞ Liaison hertzienne BARR-OBERNAI: Décret
 couloir de 100 m de large 20 mars 1990
 Altitude NGF à ne pas dépasser: 245 m
 Le FH est inactif. Texte non abrogé. Il ne reste que le tronçon. Nous ne disposons donc pas du tracé SIG.

Gestionnaire

ORANGE 101, rue de Louvois 51424 REIMS

T4/T5 Désignation	Textes réglementaires
- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement (aérodromes civils et militaires).	Code des Transports : Articles L6351-1 à L6351-9 et L6372-8 à L6372-10 Convention relative à l'aviation civile internationale du 07/12/1944, modifiée par protocole du 30/09/1977
 Aéroport STRASBOURG-ENTZHEIM	Arrêté interministériel du 24 août 2012 (abroge l'arrêté du 12 nov 1980)

Gestionnaire		
SERVICE NATIONALE DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE	210, rue d'Allemagne	69125 LYON ST-EXUPERY

Servitude		
T7 Désignation	Textes réglementaires	
- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Code des Transports : Articles L.6350-1; L.6351-1 1° et L.6351-2 à L.6351-5 Code de l'Aviation Civile :	

Gestionnaire		
SERVICE NATIONALE DE L'INGENIERIE AEROPORTUAIRE	Aéroport Strasbourg Entzheim	67836 TANNERIES